

➔ Restaurant d'entreprise

## Stop à la hausse des prix !



Un steak haché maquillé en « burger » qui passe subrepticement de 2,90 € à 6 € (+107 %), trois tranches de salami aussi fines que des feuilles de papier pompeusement rebaptisées « assiette de charcuterie » et vendues 1,80 €... Le plateau repas à 10 € ! Une qualité toujours aussi variable et des portions de plus en plus réduites... L'augmentation des prix au restaurant d'entreprise de FMM suscite la colère de très nombreux salariés. À juste titre !



Alors qu'une **inflation galopante** grève de plus en plus le budget des ménages français (+5,8 % sur 1 an), **déjeuner ou dîner à FMM devient difficile et très coûteux**. Nombreux sont celles et ceux qui doivent se résoudre à **supprimer l'entrée ou le dessert, voire le plat principal**, pour ne pas faire flamber le ticket de caisse.

La **crise du Covid**, la **guerre en Ukraine**, le **renchérissement des denrées alimentaires**... Si les excuses ne manquent pas, les solutions se font attendre et ce sont les salariés qui payent le prix fort.

La **CFTC** demande à la Direction de revoir le contrat qui la lie au prestataire et de **prendre à sa charge la hausse des tarifs du restaurant**. FMM en a certainement les moyens, après deux exercices comptables très nettement excédentaires et alors que les salariés subissent une **stagnation généralisée des salaires depuis plusieurs années**.

➔ Et si la Direction de FMM soutenait enfin le **pouvoir d'achat** de ses salariés ?